HAL
open science

Une approche psycho-politique du racisme

Nonna Mayer

To cite this version:

Nonna Mayer. Une approche psycho-politique du racisme. Revue française de sociologie, 1996, 37 (3), pp.419-438. 10.2307/3322465 . hal-01719422v2

HAL Id: hal-01719422

https://sciencespo.hal.science/hal-01719422v2

Submitted on 12 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

R. franç. sociol. XXXVII, 1996, 419-438

NOTE CRITIQUE

Une approche psycho-politique du racisme*

par **Nonna MAYER**

RÉSUMÉ

L'ouvrage collectif de Sniderman, Tetlock et Carmines, aborde le racisme dans une perspective interdisciplinaire – associant psychologues, démographes, politistes et sociologues – et comparative, confrontant le regard des Blancs sur les Noirs à celui que portent les Noirs sur les autres minorités et les Blancs en général. Les diverses contributions soulignent à la fois le caractère universel des modes de catégorisation et de domination raciale et la spécificité du racisme contemporain aux Etats-Unis. Elles éclairent la dynamique des préjugés et l'essor d'un néo-racisme « symbolique » qui ne s'avoue pas comme tel. Elles restituent la diversité des systèmes explicatifs et des argumentaires – religieux, moraux, économiques – qui les fondent. Elles soulignent enfin leur imbrication étroite avec les politiques publiques destinées à les combattre, notamment celles de la « discrimination positive », dont plusieurs contributions soulignent les effets pervers, générant du racisme au lieu de le réduire. L'entreprise, novatrice tant sur le plan de la théorie que de la méthode, illustre la fécondité d'une approche psycho-politique du phénomène, qui gagnerait à être développée en France.

Dans le *Traité de science politique* qu'elle co-dirigeait avec Jean Leca, Madeleine Grawitz déplorait le faible développement de la psychologie politique en France, comparé aux Etats-Unis (Grawitz, Leca, 1985) (1). Dix ans plus tard son constat est toujours d'actualité. Il suffit de passer en revue les manuels récents de sociologie ou de science politique, notamment ceux de Philippe Braud (1992), Dominique Colas (1994), Jacques Lagroye (1991), Patrick Lecomte et Bernard Denni (1990) ou Yves Schemeil (1994). Les apports de la psychologie à la compréhension des phénomènes politiques n'y sont quasiment jamais évoqués. Quand ils le sont, c'est à partir des grands ancêtres comme Adorno, Rokeach, Eysenck sur la personnalité autoritaire, Lewin sur les styles de leadership, Milgram sur la soumission à l'autorité, ou encore Rogers sur la méthodologie de

* Cette note critique porte sur l'ouvrage collectif dirigé par Paul M. Sniderman, Philip E. Tetlock et Edward G. Carmines (eds.). – *Prejudice, politics and the American dilemma,* Stanford (California), Stanford University Press, 1993, 339 p. (bibliographie, index). Les références aux différents chapitres de l'ouvrage sont suivies du numéro des pages, sans autre indication.

(1) Sur les rapports entre science politique et psychanalyse, que nous n'aborderons pas ici, voir l'article de Raphaël Drai, dans le même traité (Grawitz, Leca, 1985).

l'entretien non-directif et Piaget sur la socialisation. La psychologie sociale contemporaine, tant française qu'étrangère, en est absente. Quant aux travaux associant psychologues et politologues, ils sont rares, tout comme les occasions de rencontre entre les deux disciplines (2).

Ce cloisonnement s'explique en partie par l'histoire de la science politique française, ses liens privilégiés avec la philosophie politique et le droit, sa méfiance à l'égard d'une psychologie discréditée par les travaux de Le Bon sur la *Psychologie des foules* (3) puis ses réserves à l'égard du modèle behavioriste américain. Aux Etats-Unis au contraire, même si « les réticences à l'égard de l'entrée de la psychologie dans le champ de la science politique furent nombreuses, et le refus de considérer la psychologie en tant que science, tenace » (Grawitz, 1990, p. 89), la psychologie politique a réussi à s'imposer comme une discipline à part entière. Elle est enseignée dans tous les départements de psychologie et de science politique. Son association, l'International Society of Political Psychology, créée en 1978, sa conférence annuelle et sa revue, *Political psychology*, disposent d'une large audience (Iyengar, 1993). La collaboration entre ces deux disciplines est féconde, comme en témoigne l'ouvrage paru sous la direction de Paul M. Sniderman, Philip E. Tetlock et Edward G. Carmines, « Préjugés, politique et dilemme américain », issu d'un colloque de l'Université de Californie associant politologues, sociologues, démographes et psychologues de toute obédience.

Il porte sur le racisme, problème au cœur du débat politique américain, où l'enjeu racial structure les réalignements partisans depuis les années soixante (Carmines et Stimson, 1989). Comme le soulignent les auteurs dans un chapitre introductif (pp. 1-31), leur objectif est de renouveler l'ap-

(2) On saluera à cet égard, deux initiatives. La première est l'organisation, sous la direction d'Alexandre Dorna, Jacques-Marie Jakobi et Guy Michelat, de deux journées d'études de l'Association française de science politique et de la Société française de psychologie (section de psychologie sociale) sur les « Aspects récents de la recherche en psychosociologie politique » (19-20 janvier 1989, Institut d'études politiques de Paris). La seconde est, sous la direction d'Alexandre Dorna, l'organisation d'une journée confrontant les recherches de psychologie sociale et de sociologie politique sur le thème « La psychologie politique devant la crise de la société contemporaine : l'autoritarisme, l'ethnocentrisme et la démocratie » (Université de Caen, Centre de psychologie sociale et Laboratoire de psychologie cognitive et pathologique, 21 octobre 1994).

(3) Madeleine Grawitz, créant en 1970 « avant les Etats-Unis, le premier centre de recherche de psychologie politique » se voit alors « reprocher par le CNRS cette dénomination jugée réactionnaire » (1985, p. 3). Rappelons toutefois l'engouement, intense mais sans lendemain, des sciences sociales et politiques pour la psychologie collective dans les années 1895-1910, illustré par les travaux d'Emile Boutmy sur la *Psychologie politique du peuple anglais,* de Charles Letourneau sur la *Psychologie ethnique,* d'Alfred Fouillée sur la *Psychologie du peuple français* suivie d'une *Esquisse d'une psychologie des peuples européens,* et bien d'autres encore, comme le montre Pierre Favre dans l'étude qu'il consacre à la naissance de la science politique française (1989, pp. 74-82). Dans les années récentes, on observe un essor de la recherche européenne en psychologie politique, en particulier dans deux domaines, l'étude des élaborations discursives et des rassemblements (Rouquette, 1990).

proche du racisme en prenant en compte les acquis récents de la psychologie, en particulier dans le domaine du préjugé. Ils se proposent, plus largement, de montrer que le « dilemme américain », dans les termes où Myrdal (1944) le définissait il y a cinquante ans, est dépassé. Il décrivait une Amérique blanche partagée, face aux Noirs, entre les valeurs libérales et tolérantes du credo américain et le poids des préjugés, de l'habitude et des intérêts. Le choix était simple, entre le bien et le mal, le juste et l'injuste, le droit et le non-droit. Le racisme était avant tout « le problème de l'homme blanc ». Aujourd'hui, face à la discrimination raciale, deux positions s'affrontent qui invoquent toutes deux les valeurs américaines, celles des tenants de l'individualisme et celles des partisans d'une intervention active de l'Etat, allant jusqu'à l'*affirmative action* ou discrimination positive. Réintroduire cette pluralité et cette complexité des enjeux est le second objectif de l'ouvrage. Quant aux Noirs, ils ne sont plus seulement des victimes passives mais des acteurs de ce conflit, avec leurs expériences, leurs attentes, leurs préjugés aussi. Les auteurs ont tenté, dans la mesure du possible, de comparer les attitudes des Blancs avec celles des Noirs. Ce regard croisé d'une communauté sur l'autre, ainsi que leurs appréciations divergentes sur les politiques à l'égard des minorités, montrent que l'enjeu racial divise profondément l'Amérique.

La dynamique des préjugés

Vie et mort des stéréotypes

Longtemps les stéréotypes, au sens de « représentation, image ou perception des attributs d'un groupe » (p. 37), ont été appréhendés de manière purement négative, comme un mode de pensée irrationnel et primitif. La « révolution cognitive » qui secoue la psychologie dans les années soixante-dix en a radicalement modifié l'approche, en particulier les travaux de Henri Tajfel (1970) sur les « groupes minimaux ». La contribution de Myron Rothbart et Oliver P. John (pp. 32-59) s'inscrit dans cette perspective.

Ils commencent par rappeler une célèbre expérience de Tajfel. Des taches lumineuses sont projetées sur un écran, et les sujets doivent estimer correctement leur nombre. A la fin de l'expérience, ils apprennent qu'ils sont classés, arbitrairement mais ils ne le savent pas, dans la catégorie des « sur-évaluateurs », qui ont compté plus de taches, ou des « sous-évaluateurs » qui en ont compté moins. Puis il leur est demandé d'attribuer une récompense à d'autres sujets dont ils savent seulement qu'ils sont des sous-évaluateurs ou des sur-évaluateurs. Or, systématiquement, ils favorisent les sujets classés dans le même groupe qu'eux. Donc la valorisation de l'*ingroup* au détriment de l'*outgroup* se fait indépendamment de la

culture, de la religion, de l'histoire des sujets, du degré de coopération ou de compétition qui existe entre les groupes, de tout mécanisme de frustration/agression, pour ne reprendre que les théories les plus usuelles sur la naissance des préjugés. Le stéréotype apparaît comme un processus de catégorisation et de simplification inhérent au fonctionnement de la pensée humaine. Il peut se développer sur des bases aussi fragiles et arbitraires que l'information, au demeurant fausse, de la capacité de l'autre à compter des taches lumineuses sur un écran, aussi dérisoires que celles des querelles entre les Grandboutiens et les Petitboutiens que décrivait Swift dans les *Voyages de Gulliver,* génial précurseur de l'étude des préjugés auquel les auteurs rendent hommage. Des expériences ultérieures montrent qu'à partir de cette seule information se mettent en place les mécanismes classiques du préjugé, exagération des différences, attribution de traits de caractère et de comportement négatifs à l'*outgroup*, mémoire sélective retenant de préférence les caractères négatifs de l'*outgroup* et positifs de l'*ingroup*, absolutisation des différences, etc. Préjugé qui, une fois mis en place, sera durable et difficile à faire évoluer, la tendance des sujets étant à considérer les individus qui ne correspondent pas à leur stéréotype du groupe comme l'exception, plutôt qu'à modifier leur perception du groupe.

Dans cette optique, Rothbart et John reprennent, en la modifiant quelque peu, l'expérience classique de Katz et Braly (1933) sur les stéréotypes, menée à Princeton auprès d'un échantillon d'étudiants et maintes fois répétée depuis. Les sujets devaient choisir, sur une liste de 84 adjectifs, les 5 qui caractérisaient le mieux divers groupes (les Juifs, les Noirs, les Allemands, etc.). Dans la nouvelle expérience, le nombre d'adjectifs à retenir est plus large (45 au lieu de 5), et il est demandé aux sujets de choisir non seulement les traits les plus caractéristiques mais aussi les moins caractéristiques de chaque groupe. A la différence de la précédente, l'étude est longitudinale. Effectuée auprès d'un panel d'étudiants suivis pendant quatre ans, du début à la fin de leurs études, elle saisit la dynamique des stéréotypes, à la fois au niveau de l'échantillon dans son ensemble et des individus, auxquels sont également posées des questions sur l'image de soi, le désir, la fréquence et la nature des contacts interpersonnels avec les minorités.

Les résultats, dont les auteurs ne reprennent que ceux qui sont relatifs aux Noirs et aux Asiatiques, montrent à première vue une évolution positive. De 1933 à 1987, l'image des Asiatiques et plus encore celle des Noirs s'est améliorée. Les stéréotypes les plus offensants comme « paresseux », « superstitieux », « insouciant », « ignorant », « stupide », « sale », « débraillé » pour les Noirs, « rusé », « traître », « sournois », « agressif » pour les Asiatiques, ont disparu. Une analyse plus fine montre toutefois que ces stéréotypes négatifs se retrouvent, mais sous une forme euphémisée et atténuée, quand les sujets doivent faire la liste des traits qui leur paraissent les moins caractéristiques du groupe. Ainsi, les qualificatifs le moins souvent associés aux Noirs sont « l'esprit scientifique », le fait d'être « consciencieux » et « studieux », et dans le cas des Asiatiques celui d'être

« ouvert » et « émotif ». Les stéréotypes témoignent donc d'une plus grande résistance que ne le feraient croire les études menées à la suite de Katz et Braly. Cette stabilité est encore plus marquée sur la courte période étudiée. On trouve une corrélation de .50 au niveau des individus, .95 au niveau du groupe, entre les jugements portés au début et à la fin de la période.

Quant à la stéréotypie des jugements, elle s'est plutôt renforcée qu'atténuée en quatre ans, comme le montre une analyse factorielle de correspondance, dégageant les quatre grandes dimensions qui structurent l'ensemble des stéréotypes (expansivité, chaleur, correction, ardeur au travail). Enfin les contacts entre étudiants blancs et étudiants noirs et asiatiques, qui auraient pu modifier ces perceptions, apparaissent relativement peu fréquents, du moins les contacts non-superficiels. De plus, ils ne s'accompagnent pas d'une réduction des stéréotypes mais, au contraire, renforcent leur stabilité. Autant de résultats qui soulignent la résistance des stéréotypes au changement et contredisent les théories optimistes sur la capacité des contacts interpersonnels à les réduire.

Retour sur Adorno

Un des indicateurs d'intolérance les plus utilisés en sciences sociales est sans doute l'échelle « F » comme fasciste mise au point par Adorno et son équipe (1950). L'échelle mesure l'adhésion aux valeurs « antidémocratiques », révélatrices à leurs yeux d'une « personnalité autoritaire » formée dans la petite enfance, à l'aide d'une trentaine de stéréotypes correspondant à une dizaine de dimensions (conventionnalisme, agressivité, refus de l'introspection, soumission à l'autorité, etc.). Cette échelle a suscité de très nombreuses critiques. Des auteurs comme Eysenck (1956) ou Rokeach (1960) ont dénoncé les a priori politiques de l'équipe de Berkeley assimilant autoritarisme et fascisme et mis en lumière l'existence d'autoritaires de gauche ou plus largement de styles cognitifs indépendants de tout contenu idéologique. D'autres, comme Christie et Jahoda (1954), ont critiqué la méthodologie, le caractère unidirectionnel des questions de l'échelle et leurs formulations outrancières, susceptibles de susciter des « fausses négations ». Des sujets avertis, au demeurant intolérants, pourraient refuser de souscrire à des phrases stéréotypées telles « les crimes sexuels comme les viols et les agressions contre les enfants méritent plus qu'une simple peine de prison ; de tels criminels devraient être publiquement fouettés ou pire », ou « nos vies sont en grande partie manipulées par des complots ourdis dans des lieux secrets » et obtenir des notes basses sur l'échelle « F ». Cette objection renvoie à un débat plus général sur la sincérité des réponses aux questions de sondage, tout particulièrement dans des domaines sensibles comme le racisme. Un large débat s'est ouvert autour des travaux de Mary R. Jackman (1978) montrant que les enquêtés les plus cultivés ne seraient antiracistes qu'au niveau des principes, parce

qu'ils connaîtraient la réponse conforme aux normes sociales, dans une société démocratique.

D'où l'idée de Harrison G. Gough et Pamela Bradley (pp. 60-85) de croiser l'échelle « F » avec une autre mesure d'intolérance, fondée sur le jugement d'un tiers proche, conjoint ou du groupe des pairs. Travaillant à partir d'un échantillon de 236 couples étudiants en psychologie, ils demandaient à chaque conjoint de décrire l'autre à partir d'une liste de 300 adjectifs prenant en compte tous les aspects de la personnalité (Gough-Heilbrun Adjective Check List), dont 12 permettent de construire un index d'intolérance. Le test était complété par une histoire de vie, des tests psychologiques, des tests d'intelligence et l'échelle « F ». La même expérience était reconduite à partir de deux échantillons de membres d'associations étudiantes (sororités et fraternités), chacun étant évalué par trois de ses pairs. Les personnes interrogées ont des scores bas sur l'échelle « F », dans une version pourtant épurée de ses formulations les plus outrancières, manifestant leur désaccord avec tous les items sauf deux relatifs à l'obéissance et au respect de l'autorité chez les enfants et au besoin de leaders courageux et dévoués. Mais comme les auteurs en faisaient l'hypothèse, ils sont plus souvent perçus comme intolérants par leurs conjoints ou leurs pairs, et les deux indicateurs ne sont pas corrélés (corrélation de .08). Leurs scores à un test de capacité intellectuelle sont négativement corrélés avec leur score sur l'échelle « F » (-.42), alors que la corrélation est nettement plus faible avec l'index d'intolérance (-.16), ce qui confirme la capacité des répondants les plus intelligents à décrypter les items de l'échelle. Enfin, l'intolérance perçue par les pairs est moins corrélée avec un type de personnalité, autoritaire ou démocratique, qu'avec le degré d'intégration psychologique des sujets mesuré par les indicateurs d'intégration sociale (intériorisation des normes sociales, contrôle de soi), de réalisation de soi et de satisfaction conjugale.

Age, instruction et tolérance

Les préjugés ne reflètent pas seulement les caractéristiques personnelles des individus mais, plus largement, celles de la société dans laquelle ils vivent. Nombre d'observateurs, tels Campbell (1971) ou Schwartz (1967), prévoyaient un recul quasi-mécanique des préjugés raciaux aux Etats-Unis, en relation avec la hausse du niveau d'instruction et le remplacement générationnel. Les effets de l'âge, de la génération d'appartenance et du cycle de vie se combineraient pour expliquer que les jeunes d'aujourd'hui soient plus tolérants que leurs aînés. Entre 18 et 25 ans, tout jeune adulte passe par une période d'ouverture aux expériences et aux idées nouvelles. Les générations de l'après-guerre ont en outre bénéficié des progrès de l'instruction et de l'intégration raciale, et connu plus que les générations précédentes des occasions de contact avec les minorités, susceptibles de faire

reculer leurs préjugés. C'est ce que vérifient Sue Dowden et John P. Robinson (pp. 86-103), à partir d'un recensement impressionnant de sondages couvrant la période de 1972 à 1988 (4). Limitant leur étude à la population blanche, ils ont cherché comment avaient évolué ses contacts – résidentiels, professionnels, scolaires, sociaux, etc. – avec la population noire ainsi que ses attitudes à l'égard de la discrimination et des stéréotypes raciaux.

Leur premier constat est que les occasions de contacts entre les deux communautés progressent et que les préjugés et les attitudes discriminatoires à l'égard des Noirs ont considérablement reculé. Ainsi, entre 1972-1974 et 1985-1988, les proportions de ceux qui s'opposent à une législation réglementant les mariages, au droit des Blancs à exclure les Noirs de leur voisinage, ou au droit pour un propriétaire de refuser un locataire noir sont respectivement passées de 61 % à 71 %, de 56 % à 73 % et de 35 % à 49 %. Les évolutions sont moins marquées en ce qui concerne les facteurs de l'inégalité entre Noirs et Blancs, la proportion de ceux qui rejettent l'explication par « l'hérédité » ou par un « manque de motivation » passant respectivement de 76 % à 80 % et de 38 % à 44 %, mais elles vont dans le même sens. Ces résultats ne font que confirmer ceux d'autres études comme celles de Jennings et Niemi (1981) ou encore de Schuman, Steeh et Bobo (1985).

Quelle que soit la vague d'enquêtes prise en compte, la fréquence des contacts avec les Noirs et le degré de tolérance varient en fonction inverse de l'âge. Ainsi, la proportion de ceux qui ont fait leur études secondaires dans une école intégrée, en 1986, passe d'un tiers chez les plus de 65 ans aux trois quarts entre 36 et 45 ans, à 87 % entre 26 et 35 ans et 92 % chez les 18-24 ans. Dans cette dernière tranche d'âge, 86 % déclarent fréquenter des Noirs (aller au cinéma, à un match, se recevoir) contre la moitié seulement des plus de 65 ans (5). Et ils sont nettement plus nombreux à refuser la ségrégation dans les clubs (70 % contre 42 %) ou la ségrégation résidentielle (83 % contre 59 %), à rejeter l'explication de la position socio-économique inférieure des Noirs par l'hérédité (86 % contre 62 %) ou par manque de motivation (50 % contre 28 %), etc.

Mais quand on compare l'évolution des attitudes dans les mêmes tranches d'âge de 1972 à 1988, la perspective change. Les jeunes Blancs d'aujourd'hui apparaissent relativement moins mobilisés sur ces questions que dans les années soixante-dix. C'est chez les 18-25 ans que les opinions

(4) Il s'agit du General Social Survey (GES), sondage annuel conduit par le National Opinion Research Center (NORC) de l'Université de Chicago depuis 1972 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population de langue anglaise âgée de 18 ans et plus, de l'étude Monitoring the future (MTF), conduite au printemps de chaque année, depuis 1975, par l'Université de Michigan sur un échantillon de lycéens dans 125 lycées *(high-school)* publics et privés, et de deux sondages téléphoniques conduits par l'Université de Maryland.

(5) Il s'agit d'un échantillon d'enquêtés ayant fait des études secondaires.

égalitaires et tolérantes ont le moins progressé, alors même qu'ils vivent aujourd'hui majoritairement dans un environnement intégré où les contacts avec les Noirs sont quotidiens, avec des écarts de 3 à 15 points, selon les questions, entre cette tranche d'âge et celle des 26 ans et plus. Elles reculent même sur deux indicateurs puisque la proportion de lycéens qui se déclarent concernés par la lutte contre les discriminations envers les minorités a baissé de trois points entre 1976 et 1986, tandis que la proportion de ceux qui souhaiteraient que leurs éventuels enfants ou voisins soient de la même race a augmenté dans les mêmes proportions. Hier, les générations qui arrivaient à l'âge adulte étaient le moteur de la libéralisation, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Là encore, manifestement, la fréquence accrue des contacts entre les deux communautés ne suffit pas à faire reculer les préjugés.

Préjugés et politique

Les modes explicatifs

Charles Glock et ses collègues (Apostle *et al.*, 1983) ont montré que les attitudes raciales ne se réduisent pas aux préjugés, qu'il faut plus largement prendre en compte les arguments qui les fondent ou « modes explicatifs ». L'adhésion au même stéréotype peut être motivée par des raisons différentes, voire contradictoires. Dans le domaine des politiques à l'égard des Noirs en particulier, le type d'explication avancé pour rendre compte des inégalités entre Noirs et Blancs conditionne les solutions que les individus sont prêts à accepter. Depuis les années soixante, le débat s'est progressivement déplacé des préjugés à l'égard des minorités vers la source des inégalités. Pour des auteurs comme Edward Jones (1986), ce débat opposerait essentiellement le modèle structuraliste, qui fait de la société la source de ces inégalités, au modèle individualiste pour qui elles résident dans l'individu. Le premier met l'accent sur l'héritage de l'esclavage et les discriminations résidentielle, professionnelle, scolaire, etc. Le second insiste sur les handicaps culturels, voire génétiques, des minorités. Pour d'autres auteurs (Sears, 1988 ; Kinder et Sears, 1981), le débat serait plutôt structuré par l'opposition entre racisme traditionnel et nouveau racisme ou « racisme symbolique » (6). Il s'agirait là d'une forme d'expression indirecte et non ostensiblement raciste des préjugés à l'égard des Noirs, insistant non pas sur leur prétendue infériorité physique, morale ou culturelle mais sur le fait qu'ils violent les valeurs traditionnelles de l'Amérique,

(6) Pour une très claire présentation du débat voir également le numéro spécial de la *Revue internationale de psychologie sociale*, 1989, *2*, 3, sous la direction de James J. Jackson et Gérard Lemaine.

celles de l'éthique protestante fondée sur le travail, l'effort et la responsabilité individuelle.

A partir d'une analyse de sondages, limitée à la population adulte américaine blanche et couvrant la période de 1977 à 1986, James R. Kluegel et Lawrence Bobo (pp. 127-147) montrent que ce ne sont pas une (structuraliste/individualiste ou ancien/nouveau racisme) mais trois dimensions modérément corrélées entre elles qui structurent les croyances des Blancs à l'égard des Noirs (7). La première recouvre les préjugés traditionnels, à base raciale : refus du contact avec les Noirs, antipathie à leur égard, sentiment que leur infériorité économique et sociale tient à des caractéristiques génétiques ou surnaturelles (les Noirs viendraient d'une race moins douée, les différences seraient voulues par Dieu, etc.). La seconde renvoie au mode d'explication individualiste, faisant des Noirs les responsables de leur situation actuelle (les Noirs ne se donnent pas assez de mal, ils pourraient se débrouiller sans l'aide sociale, ils n'enseignent pas à leurs enfants les valeurs qui permettent de réussir dans la société américaine, d'autres minorités ont réussi sans qu'on les aide, etc.). La troisième transfère sur les Blancs la responsabilité de la situation des Noirs, insistant sur les séquelles de l'esclavage, le poids des préjugés et les discriminations qu'ils subissent à l'école, au travail, dans les logements, etc. Ces trois dimensions n'ont pas le même poids. Conformément à la thèse du racisme symbolique, les préjugés raciaux ont reculé au cours de la période, au profit des interprétations individualistes de la position inférieure des Noirs. Dominantes aujourd'hui au sein de la société blanche, elles apparaissent bien comme une forme déguisée, indirecte, de préjugé et s'expliquent par les mêmes facteurs, essentiellement l'âge et l'absence d'instruction. Les explications de type structuraliste, elles, restent très minoritaires, et ne semblent pas progresser dans les catégories habituellement libérales que sont les jeunes et les diplômés. On comprend mieux, dans ces conditions, le rejet massif par l'opinion blanche des politiques publiques actives de lutte contre le racisme comme la « discrimination positive ».

Le dilemme américain

On s'attardera plus longtemps sur les contributions de Paul M. Sniderman, Philip E. Tetlock, Edward G. Carmines et Randall S. Peterson (pp. 212-236) ainsi que celle d'Edward G. Carmines et W. Richard Merriman (pp. 237-245), parce qu'elles illustrent tout particulièrement la transformation du « dilemme américain » qui donne son titre à cet ouvrage. Hier, en

(7) L'étude repose sur les National Election Studies (NES) effectuées de 1977 à 1989, les General Election Studies (GES) de 1986 et un sondage effectué pour le *Washington Post* and ABC *News* de 1981, auprès d'échantillons nationaux d'adultes âgés de 18 ans et plus, de 1 400 à 2 300 personnes, dont seule la population blanche a été sélectionnée.

matière raciale, les choix étaient nettement tranchés. Les travaux pionniers de Converse (1964) montraient que sur les enjeux politiques le degré de cohérence des opinions de la majorité des citoyens était relativement faible, à une exception près, l'enjeu racial, parce que pour l'électeur toutes les questions relatives aux droits des Noirs et à l'action de l'Etat en leur faveur pouvaient se ramener à un choix affectif, être pour ou contre les Noirs, avoir de la sympathie ou de l'antipathie à leur égard. La thèse des auteurs est que, depuis les années soixante, les termes du problème ont changé, qu'il n'y a plus un seul enjeu mais plusieurs, sur lesquels les Américains sont profondément et durablement divisés, et que les préjugés raciaux ne sont plus seuls en cause.

Dans le domaine des relations interraciales, trois types de politiques publiques se sont succédés dans le temps. Le premier, lié aux grandes mobilisations des années soixante, porte sur l'égalité des droits. Le rôle de l'Etat « racialement neutre » est de lutter contre toutes les formes de discrimination raciale. Le second a trait à l'aide sociale *(social welfare),* supposant l'intervention de l'Etat pour améliorer la condition socio-économique des Noirs. Le troisième, « racialement conscient », met en œuvre une discrimination positive ou *affirmative action,* reposant sur l'idée que les Noirs doivent bénéficier d'un traitement préférentiel compensatoire de leur handicap. Parce que ce sont des politiques radicalement différentes, correspondant à des choix idéologiques et politiques distincts, il n'y a plus de cohérence, aujourd'hui, entre les opinions sur ces problèmes. La corrélation moyenne entre les questions relatives aux politiques raciales était de .40 dans les années soixante, elle est tombée à .20.

Divisant de manière aléatoire l'échantillon de départ en deux sous-échantillons, à qui la même question est posée, formulée de deux manières différentes, les auteurs montrent clairement l'imbrication des affects et des préférences idéologiques dans les choix de politiques raciales. On citera deux de ces expérimentations parce qu'elles sont instructives. La première, *the spending experiment,* porte sur la politique de l'emploi en faveur des Noirs. Sa première variante insiste sur les dépenses que l'Etat devrait faire pour eux, la seconde (8) sur l'effort de lutte contre la discrimination.

> « Certains pensent que l'Etat fédéral devrait augmenter les crédits pour les programmes d'aide à l'emploi en faveur des Noirs ***(en faire plus, pour s'assurer qu'il n'y a pas de discrimination envers les Noirs qui cherchent des emplois)***. D'autres pensent que les Noirs devraient se débrouiller tout seuls. A votre avis :
>
> — l'Etat devrait dépenser ***(en faire)*** plus
>
> — les Noirs devraient se débrouiller tout seuls »

Or, les interviewés qui se déclarent conservateurs sur l'échelle de libéralisme/conservatisme s'opposent à l'aide de l'Etat quand la question met l'accent sur les dépenses, mais pas quand elle met l'accent sur les principes. Autrement dit, leur opposition a un fondement politique, non racial.

(8) En caractères gras dans le texte.

Une expérience similaire à propos de l'*affirmative action,* présentée, dans un cas, comme l'embauche préférentielle des Noirs et, dans l'autre, comme effort particulier fait en faveur des Noirs, fait pareillement varier les réponses.

Manifestement il y a une forte corrélation entre l'antipathie déclarée à l'égard des Noirs et le refus de toute politique en leur faveur. Mais nombre d'interviewés, sans être racistes, rejettent certaines mesures prises en faveur des Noirs pour des raisons éthiques et politiques. Et les auteurs de rappeler que non seulement une majorité de Blancs, d'après les sondages, mais aussi une majorité de Noirs, sont hostiles à la discrimination inversée de l'*affirmative action,* si elle consiste à recruter quelqu'un qui ne l'aurait pas été sur ses seuls mérites (p. 229, note 14). Il est même possible, comme le suggèrent les auteurs, à l'aide d'une autre expérience, *the mere mention experiment,* qu'elle contribue à donner une image négative des Noirs. Il était demandé à la première moitié d'un échantillon de Blancs de décrire les Noirs à l'aide d'une liste d'adjectifs, positifs et négatifs. Puis on leur posait une question sur leur sentiment à l'égard de l'*affirmative action.* Pour l'autre moitié, il était procédé en sens inverse, on leur demandait, d'abord, s'ils étaient d'accord avec l'*affirmative action*, puis de décrire les Noirs. Dans ce dernier cas les réponses négatives augmentent de manière significative puisque la proportion de ceux qui décrivent les Noirs comme « arrogants » augmente de 6 points, « paresseux » de 9 points et « irresponsables » de 16 points. Autrement dit, la seule référence à l'*affirmative action* génère de l'antipathie à l'égard des Noirs.

W. Richard Merriman et Edward G. Carmines arrivent à des conclusions similaires en partant d'un paradoxe maintes fois constaté. Depuis 50 ans, les préjugés raciaux des Blancs à l'égard des Noirs ont considérablement reculé, du moins au niveau des grands principes. La proportion de ceux qui pensent que Noirs et Blancs devraient fréquenter les mêmes écoles est passée de 30 % en 1942 à 90 % en 1984, celle des partisans d'écoles intégrées de 2 % à 83 % dans le même temps, celle des partisans d'une égalité devant l'emploi de 42 % en 1944 à 96 % en 1972, et ceux qui accepteraient de voter pour un président noir présentant toutes les qualités requises sont clairement majoritaires (81 % en 1983 contre 37 % en 1958). Mais dès lors qu'il s'agit de mettre en œuvre concrètement ces principes, l'opinion se montre plus réservée. La politique du *busing,* qui consiste à transporter les enfants par car dans des écoles parfois éloignées de chez eux pour réaliser cette intégration, recueille, en 1972, 4,4 % de suffrages, celle de l'intégration scolaire 30,5 %, l'aide aux minorités 16 %, seules les politiques assurant le droit au logement (69 %) et l'égalité devant l'emploi (48,8 %) ayant quelque succès.

Plusieurs hypothèses sont couramment invoquées pour expliquer ce décalage. La première est celle du racisme symbolique, déjà évoquée. Si la norme de la société américaine est devenue la lutte contre le racisme et les discriminations, beaucoup de Blancs auraient intériorisé, depuis leur

enfance, des préjugés et de l'antipathie durables à l'égard des Noirs, influençant leur perception des politiques antiracistes. A défaut de pouvoir exprimer ouvertement leur hostilité, ils le feraient indirectement, par leur désaccord avec ces politiques, en invoquant des arguments ouvertement non-racistes : les inconvénients des transports prolongés pour les élèves concernés par le *busing*, l'injustice à l'égard des Blancs entraînée par l'*affirmative action,* etc. C'est la thèse, on l'a vu, que défend Mary R. Jackman. Analysant la relation entre niveau d'études et soutien aux politiques antidiscriminatoires, elle montre que les Blancs instruits, pourtant nettement plus acquis que les non-instruits au principe de l'intégration, ne sont pas plus en faveur de l'intervention fédérale en la matière. Elle en conclut qu'ils ne sont pas sincères. Ils ont appris à l'école qu'il n'est pas bien d'être raciste mais, au fond d'eux-mêmes, ils le seraient encore, et le recul des préjugés mesuré par les sondages ne serait qu'apparent. La seconde hypothèse contredit la première, en soutenant que l'hostilité des Blancs aux politiques d'intégration n'a rien à voir avec les préjugés raciaux, elle reflèterait avant tout leur hostilité au gouvernement fédéral.

Or, les données des sondages nationaux menés avant et après l'élection présidentielle (National Election Studies) infirment ces deux hypothèses. L'inégal soutien dont bénéficient toutes ces mesures (*busing,* aide au logement, programme de promotion des minorités), montre bien que le rejet ne peut s'expliquer par un facteur unique, qu'il s'agisse d'antipathie à l'égard des Noirs ou du gouvernement fédéral, sinon toutes ces politiques seraient rejetées en bloc. Par ailleurs, si en 1964 le rejet de ces politiques était effectivement fortement associé à l'antipathie à l'égard des Noirs d'une part, et à l'antipathie à l'égard du gouvernement fédéral de l'autre, en 1972 ces corrélations ont disparu. Autrement dit, le refus de ces politiques est indépendant des attitudes à l'égard des Noirs tout comme du gouvernement fédéral. Les auteurs proposent une troisième explication, la tradition libérale américaine. C'est par individualisme que les Blancs s'opposeraient aux politiques d'intégration raciale, au nom de valeurs imprégnées d'éthique protestante qui sont au cœur du credo américain et qui exaltent l'autonomie, l'effort, la responsabilité individuelle et la réussite économique. Mais ils ne s'opposeraient pas également à toutes ces politiques. Celles destinées à assurer l'égalité des chances, égalité devant le logement, l'emploi, l'éducation, seraient mieux acceptées car elles sont congruentes avec ces valeurs. En revanche, les politiques de compensation qui accordent un traitement préférentiel aux minorités, dans le but de combler leur handicap de départ, telles que le *busing,* l'*affirmative action,* les programmes spécifiques d'aide aux Noirs, entrent profondément en conflit avec ces mêmes valeurs.

Effectivement, tous les indicateurs d'individualisme économique, qu'ils soient construits à l'aide de questions portant sur la situation des indigents, des femmes ou des Noirs, sont négativement corrélés avec le soutien aux différentes politiques raciales. Les Américains les plus hostiles aux politiques publiques en faveur des Noirs pensent de manière générale que les

individus doivent se débrouiller tout seuls, quels que soient leur sexe, leur race, leur situation économique, et que l'Etat n'a pas à intervenir. Mais, comme les auteurs en faisaient l'hypothèse, il y a une nette différence entre les mesures censées assurer l'égalité des chances (égalité devant l'emploi et le logement), acceptées par une majorité conséquente même chez les plus individualistes, et celles qui sont de type compensatoire (programmes spéciaux pour les minorités, *busing, affirmative action*), massivement rejetées. Les premières mesures sont compatibles avec le credo américain, pas les secondes. Paradoxalement, ils soulignent que le « vieux libéralisme », qui servait la cause de l'émancipation des Noirs dans les années soixante, est devenu aujourd'hui un obstacle aux nouvelles politiques raciales.

Psychologie politique de la domination

Existe-t-il un remède aux inégalités raciales ? La politique peut-elle les faire reculer ? La réponse la plus provocante, à plus d'un titre, la plus pessimiste aussi, est celle de Jim Sidanius et Felicia Pratto (pp. 173-211). Refusant d'emblée la perspective ethnocentriste des chapitres précédents, limités au contexte américain et au conflit Noirs/Blancs, ils rappellent que dans toutes les sociétés et à toutes les époques on trouve une hiérarchie sociale fondée sur l'appartenance à des groupes. Et ils énoncent les quatre théorèmes d'une théorie de la domination sociale. Il y aurait, dans toute société, au moins un groupe hégémonique au sommet et un groupe dominé, qui sert de référence négative, à la base. Le groupe dominant compterait toujours une majorité d'hommes. La plupart des formes d'oppression sociale, racisme, sexisme, nationalisme, classisme, témoignerait de la même prédisposition à l'établissement et au maintien d'une hiérarchie des groupes sociaux. Cette hiérarchie des groupes sociaux, caractéristique de la majorité des espèces de primates, serait une stratégie de survie, fonctionnelle dans la mesure où elle assure l'allocation des ressources rares, la réduction des conflits internes, une compétitivité accrue du groupe, etc.

Les auteurs se proposent d'analyser les processus qui contribuent à la formation et au maintien de ces hiérarchies dans les sociétés humaines, discriminations institutionnelles assurant de manière inégalitaire la répartition des biens sociaux, et discriminations individuelles renforçant l'estime de soi de l'*ingroup* au détriment de l'*outgroup*. Deux tendances paradoxales assurent un point d'équilibre au système social, entre conflit et consensus. Une fraction du groupe social dominé accepte la domination du groupe hégémonique, sous l'effet conjugué de la contrainte et des « mythes mobilisateurs », qu'il s'agisse de la dictature du prolétariat, de l'éthique protestante ou de la supériorité de la race aryenne. Symétriquement, une fraction du groupe dominant, qui jouit du statut social le plus élevé et le

plus assuré, peut se montrer plus libérale envers le groupe inférieur que les groupes intermédiaires.

L'expérimentation auprès d'échantillons d'étudiants, aux Etats-Unis et en Suède, confirme en partie leurs hypothèses : perception d'une hiérarchie sociale unidimensionnelle des groupes ethniques, quel que soit le pays, corrélation entre position sociale du groupe ethnique d'appartenance et estime de soi, tendance à l'endogamie croissant avec la position sociale du groupe et plus marquée chez les hommes que chez les femmes, etc.

Cette psychologie politique de la domination, distincte des théories de l'identité sociale de Tajfel, des « deux valeurs » (liberté/égalité) de Rokeach ou des théories réalistes du conflit, fait de la discrimination envers les groupes minoritaires un phénomène « normal », inévitable, inscrit au cœur de toute relation sociale. Toute société est inégalitaire, même si certaines le sont plus que d'autres, seuls les groupes dominés changent. Toute politique, telle que l'*affirmative action,* ou même les politiques de déségrégation résidentielle ou scolaire, visant à abolir la hiérarchie entre les groupes, serait de facto vouée à l'échec. Et la domination du sexe masculin sur le sexe dit faible serait de toutes la plus tenace, parce que la seule à résulter du croisement de facteurs non seulement culturels mais génétiques.

Le mérite des auteurs est de relativiser la notion de préjugé et de faire réfléchir à la parenté entre les divers types de discrimination intergroupes, qu'ils soient fondés sur la race ou l'ethnie, le sexe, ou la classe sociale. Mais le décalage est manifeste entre les expériences limitées menées auprès d'échantillons d'étudiants et le caractère général et universel de la théorie de la domination sociale qu'ils proposent. Et celle-ci se prête aux mêmes critiques que la sociobiologie, quand elle prétend transposer chez les humains les règles qui régissent les sociétés animales, ou postule un déterminisme foncièrement conservateur.

De l'autre côté du miroir

Les préjugés des Noirs

Si les préjugés des Blancs à l'égard des Noirs ont été abondamment étudiés, ceux des Noirs le sont beaucoup moins et tout particulièrement leur perception des autres minorités. C'est l'objet de la contribution de Lee Sigelman, James W. Schockey et Carol K. Sigelman (pp. 104-126), qui se proposent de comparer l'image des Hispaniques et des Juifs chez les Américains noirs et blancs (ni hispaniques ni juifs). Le choix des deux minorités ciblées tient, d'une part, aux propos antisémites récents de lea-

ders noirs, comme Louis Farrakhan ou Jesse Jackson, d'autre part, au fait que les minorités noires et hispaniques se trouvent aujourd'hui en compétition directe, tant sur le plan économique que politique.

Cinq hypothèses de départ sont envisagées. On peut postuler qu'il n'y aura pas de différence sensible entre les stéréotypes des Noirs et des Blancs, parce qu'ils appartiennent à la même culture américaine et partagent les mêmes valeurs. A l'inverse, on peut considérer que Noirs, Hispaniques et Juifs sont d'abord des groupes minoritaires, cibles des préjugés du groupe dominant, et partagent une culture de minorité qui les rendraient solidaires. Une troisième hypothèse met l'accent sur l'appartenance raciale et le caractère fondamental de l'opposition Noirs/Blancs, même s'il s'agit de Juifs ou d'Hispaniques. Enfin, on peut distinguer deux variantes de la théorie du « conflit réaliste », qui insiste sur les conflits d'intérêt, à base matérielle et objective, entre les groupes. La thèse du conflit « vertical » postule plutôt la solidarité entre Hispaniques et Noirs, en raison de la similitude de leur position économique et sociale qui les dresserait contre les Juifs, perçus comme des privilégiés, tandis que les Blancs seraient plus enclins à avoir des préjugés à l'égard des Hispaniques que des Juifs. La variante « horizontale » suggère au contraire que le conflit serait plus intense entre Noirs et Hispaniques, directement concurrents sur le plan économique, tandis que les Blancs seraient plus hostiles aux Juifs.

Pour vérifier ces hypothèses, les auteurs utilisent un sondage sur la perception des minorités, effectué en 1978, par l'Institut Louis Harris pour l'organisation Associates for the National Conference for Christians and Jews, portant sur deux échantillons nationaux, de 732 Noirs et de 1 673 Blancs. Il était notamment demandé aux interviewés s'ils approuvaient cinq stéréotypes concernant les Hispaniques (leur ardeur au travail, leur religiosité, leur refus d'apprendre l'anglais, leur caractère emporté et leur tendance à vivre de l'aide publique) et quatre concernant les Juifs (leur agressivité, leur amour de l'argent, le fait qu'ils soient des exploiteurs, et leur loyauté envers Israël avant l'Amérique). Une analyse de structure latente révèle que le même modèle s'applique tant aux Noirs qu'aux Blancs, donc que la structure des réponses n'est pas différente dans le groupe majoritaire et le groupe minoritaire. Elle montre également qu'à niveau d'éducation, sexe, âge et religion constants, les Noirs ont à peu près le même niveau de préjugé à l'égard des Hispaniques que les Blancs, mais qu'ils acceptent nettement plus souvent qu'eux les stéréotypes négatifs envers les Juifs. Ces résultats ne confirment aucune des hypothèses avancées au départ. Ils s'expliquent plutôt par un croisement de plusieurs modèles, un mixte de la théorie du conflit racial et de celle du conflit vertical, qui prévoient toutes deux que les Noirs auraient plus de motivations que les Blancs pour rejeter les Juifs. Ces derniers sont blancs et ils sont globalement plus favorisés au plan économique. Souvent même dans les ghettos noirs, les Juifs sont perçus comme l'ennemi de classe direct dans la mesure où ils y possèderaient les logements et les commerces. Quant aux Hispaniques, leur attitude serait plus modérée, le fait qu'ils

soient des Blancs étant contrebalancé par leur statut de défavorisé. L'antisémitisme est donc bien plus marqué chez les Noirs américains, phénomène qui ne peut uniquement s'expliquer pour des raisons économiques, parce qu'ils adhèrent aussi plus souvent que les Blancs aux stéréotypes non-économiques, comme celui de l'allégeance prioritaire des Juifs envers Israël.

La rançon du succès

Jennifer L. Hochschild explore les inégalités raciales vues du côté des Noirs américains (pp. 148-172). Ce n'est pas un des moindres intérêts de son étude que de rappeler qu'il existe une nouvelle classe moyenne noire aux Etats-Unis, que 44 % des Noirs de plus de 25 ans ont eu accès à l'enseignement supérieur (contre 53 % des Blancs), que 56 % des femmes et 31 % des hommes noirs (contre respectivement 73 % et 50 % des Blancs) occupent un emploi de col blanc, que 41 % ont le sentiment d'appartenir à la classe moyenne ou moyenne supérieure, que 25 % des foyers déclarent un revenu annuel de plus de 35 000 dollars (contre 44 % des Blancs). Si toute mobilité sociale a son coût, en terme de rupture avec le milieu de départ et d'adaptation au milieu d'arrivée, il semble particulièrement élevé pour les Noirs américains, comme elle le montre en combinant données statistiques et données qualitatives, entretiens, récits de vie et témoignages. Réussir quand on est noir dans une Amérique blanche, c'est courir le risque d'être perçu comme un traître à sa race, comme quelqu'un qui a intériorisé les valeurs des Blancs, d'autant plus que le fossé est en train de s'agrandir entre les Noirs des ghettos et ceux de la nouvelle classe moyenne. Réussir, c'est percevoir un racisme insidieux de la part des collègues blancs. C'est se sentir socialement isolé, comme rejeté par les deux communautés. C'est aussi, plus subtilement, souffrir des politiques mêmes mises en œuvre pour faire échec à la discrimination, en particulier de l'*affirmative action* qui fait douter les Noirs de leur propre valeur et génère chez beaucoup un sentiment d'infériorité. Ces contradictions prennent un tour aigu chez les femmes, en butte en plus au sexisme au sein de leur propre communauté.

Un candidat noir à la présidence

Si la politique colore les perceptions des minorités, elle est aussi un outil de lutte contre la discrimination raciale, avec ses réussites et ses échecs, ses effets voulus et non voulus. Harold W. Stanley analyse la manière dont la communauté noire utilise les ressources électorales (pp. 256-270). Les scores obtenus par le candidat noir Jesse Jackson aux primaires démocrates montrent que l'élection d'un président noir est désormais en-

visageable aux Etats-Unis. En 1984, il obtenait 18 % des votes aux primaires, 12 % des votes des délégués à la Convention. Quatre ans plus tard, ces chiffres étaient passés à 29 % et 30 %. Les sondages, sorties des urnes, effectués lors des primaires démocrates en 1984 et 1988 font apparaître qu'il a bénéficié non seulement du soutien massif d'un électorat noir qu'il va contribuer à mobiliser, qui représente un cinquième de l'électorat démocrate, mais aussi du soutien d'une partie de la population blanche, tout particulièrement chez les électeurs jeunes et instruits. De 1984 à 1988, son score passe de 5 % à 12 % chez les électeurs démocrates blancs, de 77 % à 92 % chez les Noirs et de 17 % à 30 % chez les Hispaniques. Et s'il échoue face à Dukakis, comme le montre l'auteur, ce n'est pas seulement pour des considérations raciales, c'est aussi en raison de facteurs spécifiquement politiques, des règles qui régissent le système des primaires à l'américaine, de son image politique de « trop libéral », de la concurrence avec les autres candidats et du déroulement de la campagne. Autant d'indices d'une relative normalisation des rapports politiques entre Noirs et Blancs.

De l'importance des politiques publiques

C'est à l'effet des politiques publiques que s'attaque la contribution de Robert M. Hauser (pp. 271-306), analysant l'accès des Africains-Américains à l'enseignement supérieur et son évolution dans le temps. Il balaie d'abord un certain nombre de stéréotypes, largement répandus, selon lesquels il y aurait autant de jeunes Noirs en prison qu'à l'université ou que les jeunes hommes noirs accèderaient moins souvent à l'enseignement supérieur que les jeunes femmes. En 1980, d'après le recensement, on comptait 335 000 Noirs âgés de 18 à 24 ans dans les collèges et universités américains contre 44 900 jeunes Noirs en prison, les chances d'accès à l'enseignement supérieur étant égales pour les deux sexes. Il montre ensuite, toujours à partir des données des recensements de la population depuis 1940, que si les chances d'accès des Noirs à l'enseignement supérieur sont deux fois moindres que celles des Blancs, l'écart s'est progressivement réduit, surtout du milieu des années soixante à celui des années soixante-dix, pendant la période de lutte pour les droits civiques. Mais depuis la fin de ces années, la proportion de Noirs accédant à l'enseignement supérieur a brutalement baissé, ne revenant à son niveau initial que dans le milieu des années quatre-vingt. Après avoir éliminé toutes les autres causes susceptibles d'avoir provoqué cette chute, il démontre que ce sont les politiques d'aide publique qui sont à incriminer. Au cours de la période, la situation économique s'est dégradée, les droits d'inscription ont augmenté, le montant global des aides publiques a baissé et leur structure a changé, les prêts venant se substituer aux bourses. Tous ces facteurs ont pénalisé plus lourdement les familles de Noirs américains, dont la situation

économique est plus précaire, et qui sont plus dépendantes des aides de l'Etat. A contrario, le phénomène démontre l'efficacité des politiques, au moins dans le domaine de l'éducation, et le caractère non inéluctable des inégalités.

*
* *

Le débat sur le racisme ne se pose certes pas dans les mêmes termes en France qu'aux Etats-Unis. Là, il s'est cristallisé autour des Noirs et de plusieurs siècles d'esclavage et d'oppression, ici c'est autour des Maghrébins et de la colonisation. Là, les minorités sont en concurrence pour obtenir un traitement préférentiel, et c'est l'*affirmative action* qui divise l'opinion. Ici, l'Etat républicain ne leur reconnaît pas de statut particulier et c'est le droit même à la différence qui est en question, comme le montre la controverse autour du foulard islamique. Là, ce sont des groupuscules extrémistes et marginaux, comme le Ku Klux Klan, qui défendent la suprématie de l'Amérique blanche. Ici, c'est un parti politique fort de quelques cinquante mille membres et de plus de quatre millions et demi d'électeurs à la dernière élection présidentielle, qui se fait l'avocat des « Français d'abord » et veut bouter les immigrés hors de France. Mais au-delà des particularités nationales, les questions posées sont les mêmes. Elles portent sur la nature et la dynamique des préjugés, les valeurs et les croyances qui les fondent, les politiques qui leur répondent.

A cet égard, l'entreprise pluridisciplinaire de Sniderman et de ses collègues est novatrice, à la fois sur le plan de la théorie et de la méthode. Elle prouve que la science politique, sur les objets qui sont les siens, dans la perspective qui est la sienne, sociale et non pas individuelle, peut utiliser les acquis de la psychologie. Elle replace le racisme dans le cadre plus général de l'étude du préjugé et des modes de fonctionnement de la pensée, elle relativise les diverses formes de la domination entre les groupes, qu'elles soient fondées sur la classe, le sexe ou l'appartenance ethnique. Elle restitue la pluralité des enjeux et la complexité des choix dans le domaine des politiques raciales, l'imbrication étroite des arguments affectifs et rationnels, politiques et moraux, au lieu de les réduire à l'opposition racistes/antiracistes. Elle renouvelle enfin salutairement les indicateurs et les instruments de mesure du racisme.

Autant de pistes que l'on pourrait utilement explorer en France, où les recherches empiriques sur le racisme sont moins développées qu'aux Etats-Unis. D'autres questions sont envisageables que le sempiternel « Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout » avec des stéréotypes comme « les Juifs ont trop de pouvoir » ou « les immigrés sont trop nombreux ». Le recours à des indicateurs moins directs permettrait de prendre en compte le racisme symbolique, y compris

dans les milieux aisés et cultivés (Pettigrew, Meertens, 1992) (9). Pour tester la cohérence et la stabilité des opinions, il faudrait oser faire de l'expérimentation, profiter des possibilités offertes par le sondage téléphonique assisté par l'informatique (CATI ou Computed Assisted Telephonic Interview) pour modifier l'intitulé et l'ordre des questions d'un sous-échantillon à l'autre, adapter les questions posées aux réponses de l'interviewé, lui apporter des informations supplémentaires ou le contredire (10). Il serait instructif d'explorer systématiquement l'image que les groupes ont l'un de l'autre, comme le tentait l'enquête effectuée pour *Le Monde* sur les images croisées des Français musulmans et non musulmans (11). Une réflexion approfondie sur la perception des enjeux de politiques publiques en matière d'immigration et de droit des minorités serait afin la bienvenue, alors que le candidat de « la préférence nationale » vient de recueillir 15 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle de 1995 et que plus du quart des Français se disent d'accord avec ses idées (12).

Nonna MAYER

CNRS-CEVIPOF
10, rue de la Chaise, 75007 Paris

(9) Il s'agit d'enquêtes nationales effectuées fin 1988 en France, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas et Grande-Bretagne, élaborées par Gérard Lemaine et Jeanne Ben Brika (EHESS, Paris), James Jackson (Université de Michigan), Thomas F. Pettigrew et R.W. Meertens (Pays-Bas), Ulrich Wagner et A. Zick (Université de Bochum).

(10) Ces techniques se sont plus développées aux Etats-Unis qu'en France, comme le montre le dernier rapport sur l'état de la recherche sur l'opinion publique aux Etats-Unis réalisé par Paul M. Sniderman (1992) et comme en témoigne l'essor des sondages délibératif, interactif, ou contradictoire. Voir aussi Sniderman, Piazza et Kendrick (1991).

(11) Sondage IFOP pour *Le Monde,* La Marche du siècle et RTL, auprès d'un échantillon de 936 personnes représentatif de la population française et auprès d'un échantillon de 535 personnes représentatif de la population d'origine musulmane, commenté dans *Le Monde* du 13 octobre 1994.

(12) 28 % contre 19 % en janvier 1994. Sondage SOFRES/*Le Monde*/RTL, 26-28 mars 1996, échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population en âge de voter.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adorno T.W., Frenkel-Brunswick E., Levinson D.J., Sanford N.R., 1950. – *The authoritarian personality*, New York, Harper and Row.

Apostle R.A., Glock C.Y., Piazza T., Suelze M., 1983. – *The anatomy of racial attitudes,* Berkeley, University of California Press.

Braud P., 1992. – *Sociologie politique*, Paris, LGDJ.

Campbell A., 1971. – *White attitudes towards black people,* Ann Arbor, Institute for social research, University of Michigan.

Carmines E.G., Stimson J.A., 1989. – *Issue evolution. Race and the transformation of American politics,* Princeton (N.J.), Princeton University Press.

Christie R., Jahoda M., 1954. – *Studies in the scope and method of the authoritarian personality*, Glencoe, Free Press.

Colas D., 1994. – *Sociologie politique,* Paris, Presses Universitaires de France.

Converse P.E., 1964. – « The nature of belief systems in mass publics », dans **D. Apter** (ed.), *Ideology and discontent,* New York, Free Press, pp. 206-261.

Drai R., 1985. – « Science politique et psychanalyse », dans **M. Grawitz, J. Leca** (dirs), *Traité de science politique,* tome 3, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 141-163.

Eysenck H.J., 1956. – « The psychology of politics and the personality similarities between fascists and communists », *Psychological bulletin,* 53, pp. 431-438.

Favre P., 1989. – *Naissance de la science politique en France, 1870-1914,* Paris, Fayard.

Grawitz M., 1985. – « Psychologie et politique », dans **M. Grawitz, J. Leca** (dirs), *Traité de science politique,* tome 3, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 1-137.

— 1990. – « La psychologie politique aux Etats-Unis », *Psychologie française, 35* (2).

Iyengar S., 1993. – « An overview of the field of political psychology », dans **S. Iyengar, W. McGuire,** *Explorations in political psychology,* Durham (N.C.), Duke University Press, pp. 3-8.

Jackman M.R., 1978. – « General and applied tolerance. Does education increase commitment to racial integration ? », *American journal of political science,* 22, pp. 302-324.

Jennings M.K., Niemi R.G., 1981. – *Generations and politics : a panel study of young adults and their parents,* Princeton (N.J.), Princeton University Press.

Jones E., 1986. – « Black managers : the dream deferred », *Harvard business review,* 22, pp. 84-93.

Katz D., Braly K.W., 1933. – « Racial stereotypes of 100 college students », *Journal of abnormal and social psychology,* 28, pp. 280-290.

Kinder D.R., Sears D.O., 1981. – « Prejudice and politics : symbolic racism versus racial threats to the good life », *Journal of personality and social psychology,* 40, pp. 414-431.

Lagroye J., 1991. – *Sociologie politique,* Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz.

Lecomte P., Denni B., 1990. – *Sociologie du politique,* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Myrdal G., 1944. – *An American dilemma : the negro problem and modern democracy,* New York, Harper and Row [nouv. éd. 1964].

Pettigrew T.F., Meertens R.W., 1992. – « Le racisme voilé : dimensions et mesure », dans **M. Wieviorka** (dir.), *Racisme et modernité,* Paris, La Découverte, pp. 109-126.

Rokeach M., 1960. – *The open and closed mind,* New York, Basic Books.

Rouquette M.L., 1990. – « La psychologie politique européenne : quelques concepts en quête d'auteurs », *Psychologie française, 35* (2), pp. 115-122.

Schemeil Y., 1994. – *La science politique,* Paris, Armand Colin.

Schuman H., Steeh C., Bobo L., 1985. – *Racial attitudes in America : trends and interpretations,* Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Schwartz M., 1967. – *Trends of white attitudes towards Negroes,* Chicago, NORC, University of Chicago.

Sears D.O., 1988. – « Symbolic racism », dans **P.A. Katz, D.A. Taylor,** (eds.) *Eliminating racism : profile in controversy,* New York, Plenum, pp. 53-84.

Sniderman P.M., 1993. – « The new look in public opinion research », dans **A.W. Finifter,** *Political science : the state of the discipline,* II, Washington, American Political Science Association, pp. 219-245.

Sniderman P.M., Piazza T., Kendrick A., 1991. – « Ideology and issue persuasibility : dynamics of racial policy attitudes », dans **P.M. Sniderman, R.A. Brody, P.E. Tetlock** (eds.), *Reasoning and choice. Explorations in political psychology,* Cambridge, Cambridge University Press, pp. 222-243.

Tajfel H., 1970. – « Experiments in intergroup discrimination », *Scientific American,* 233, pp. 96-102.